



# PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 16/05/2020

### ÉLECTIONS MUNICIPALES DÉPÔT DE RECOURS

Les opérations électorales du 1er tour dans les communes où le conseil municipal a été élu au complet dès le 1er tour peuvent faire l'objet d'un recours jusqu'au **25 mai 2020 à 18 heures**.

Les dépôts de recours peuvent se faire :

- par voie dématérialisée sur le site <https://www.telerecours.fr>
- en préfecture ou sous-préfectures, sur rendez-vous uniquement.

Contacts :

- sous-préfecture d'Albertville : 04 79 10 41 19
- sous-préfecture de Saint-Jean-de-Maurienne : 04 79 59 56 10
- préfecture : 04 79 75 51 89

## Préfecture de la Savoie

Service interministériel de la communication  
Tél : 04 79 75 50 15 ou 50 16 / 06 24 99 84 67  
Mél : [pref-communication@savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@savoie.gouv.fr)